



Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°32 janvier 2017

Éditorial

L'année qui s'annonce sera encore une année importante pour notre association. Toujours soucieuse de transmettre au plus grand nombre, nous aurons la chance de pouvoir vous faire partager toute la poésie de Michel David qui a accepté, pour nous tous, de travailler à la réédition de ses recueils de poèmes avec quelques nouveautés.

C'est lors de la cérémonie du 13 mai 2017 que nous vous présenterons cette nouvelle édition.

Mais auparavant, nous avons rendez-vous

dimanche 15 janvier 2017

à 15 heures

devant le monument des Fusillés de la Braconne

pour la cérémonie organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Enfin, un hommage sera rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Nous vous espérons nombreux pour cette cérémonie

**NOUS
VOUS SOUHAITONS
UNE BELLE ET HEUREUSE
ANNEE 2017**
remplie d'émotions, de bonheur et de santé.



Assemblée générale du 18 novembre, à Mornac

Vendredi 18 novembre 2016, c'est une quarantaine de personnes qui s'est retrouvée dans la salle des fêtes, mise à disposition par la municipalité de Mornac, pour tenir la 32^{ème} assemblée générale de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

- La municipalité de Mornac et ses services pour le prêt de la salle des fêtes (son annexe), et pour l'organisation du verre de l'amitié qui clôturera la matinée,
- Les membres du conseil d'administration et les vérificateurs aux comptes qui ont aidé à préparer la réunion.
- Les personnes absentes ont été excusées

« Quelques-uns de nos adhérents ont connu de sérieux ennuis de santé cette année. Toutes mes pensées vont vers eux et leurs familles. L'inexorable passage du temps a encore fait son œuvre, quelques-uns de nos amis sont décédés, parmi eux Camille Dogneton à qui un bel hommage a été rendu lors de la cérémonie de mai par le conseil communal des jeunes de Brie, Jacques Persyn que nous aurions aimé retrouver aujourd'hui pour fêter les 30 ans de l'ASFB, et plus récemment le maréchal des logis chef Fabien Jacq, sous-officier du 515^{ème} RT, qui a succombé à ses blessures après l'explosion d'une mine au passage de son véhicule blindé, au Mali. »

« Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, je vous invite à observer une minute de silence. »

Puis, la présidente explique le choix de l'association dans son souhait de revenir à Mornac pour tenir cette assemblée générale :

« Depuis la création de l'ASFB en 1986, nous sommes venus à deux reprises à Mornac.

Nous avons fêté ici-même les 20 ans. Nous avons toujours gardé avec cette commune une relation particulière. En effet, même si elle n'a pas eu la tristesse de perdre un de ses enfants à la Braconne, elle a toujours été très sensible aux événements qui s'y sont produits. Auparavant, l'anniversaire de la fusillade du mois de mai était organisé par « le mouvement de la paix » et le parti communiste.

Mais face à la crainte de l'oubli, il est alors décidé de créer une association pour réunir tous ceux qui souhaitent perpétuer les commémorations. C'est Guy Hontarrède qui impulse cette idée, et c'est tout naturellement qu'il a demandé à Jacques Persyn d'accueillir cette nouvelle association afin de fixer son siège social sur Mornac. C'est ainsi que le 3 avril 1985 à Mornac eut lieu la première assemblée constituante qui a adopté les statuts validés en 1986. La 1^{ère} assemblée générale ordinaire aura lieu en octobre de la même année, chez Flammery à Rouillet St Estèphe, au restaurant de la Vieille Auberge.

J'ai pu noter dans le premier procès-verbal de cette AG, les noms de : Guy Hontarrède, Mme Viger qui est alors élue présidente. Beaucoup d'amis étaient déjà présents, auprès des membres des familles de fusillés, on trouve Camille Dogneton, Pierre Chaumette, Léon Bérody, James Lanceron, Dr Ferrand, Dr Jean, Michel David, André Laplagne, Josette Beauvils, Colette Marciquet et Jacques Persyn.

A toutes les cérémonies de la Braconne il était présent et témoignait sans cesse de sa fidélité aux valeurs de notre association. Il soutenait tous nos projets. Il aura marqué

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

l'histoire de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.

Je l'avais rencontré au printemps 2015 lors du vernissage d'une exposition au musée de la Résistance, nous avions évoqué l'idée de cette assemblée anniversaire. Il était touché de ma requête et en un rien de temps il s'était remémoré la première réunion de 1985. Il avait répondu sans hésiter et son envie de nous recevoir pour cette occasion était sincère, aussi je vous remercie M. Laurent d'avoir compris combien il était important pour nous d'être là aujourd'hui, je vous en suis très reconnaissante. »

« Merci de nous accueillir à Mornac, et avant de dérouler cette matinée, je remets la présidence de cette assemblée générale à Francis Laurent, maire de cette commune ».

Francis LAURENT, maire de Mornac, a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et a rappelé que Mornac est attaché au monument des Fusillés de la Braconne. Jacques Persyn lui a souvent évoqué la Braconne, il a appris à connaître notre association à ses côtés et s'est engagé à poursuivre les

bonnes relations qui unissaient Jacques Persyn et Mornac à notre association. Puis il invite chacun à partager le verre de l'amitié à la mairie de Ruelle juste après un hommage rendu au monument aux Morts de sa commune.

Ainsi s'est ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'ASFB dont vous trouverez ci-après quelques extraits du procès-verbal.



BILAN DES ACTIVITÉS ET CÉRÉMONIES EN 2016

15 janvier : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle et l'union locale de Ruelle

5 mai : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel

7 mai : cérémonie préparée par l'ASFB – Hommage rendu à Camille Dogneton par le conseil communal des jeunes de Brie.

Mai : Remise de récompenses au concours de la Résistance à Rouillac, notre association n'a pas été représentée, et nous n'avons pas pu offrir quelques livres comme à l'habitude car nous n'en disposons plus.

23 octobre : cérémonie au camp de Souge. Présence de l'ASFB, Michel Cholet Porte drapeau des Fusillés de la Braconne reconnu par sous-préfet local.

Hommage aux 256 victimes des nazis fusillées dans le camp de Souge entre le 27 août 1940 et le 1^{er} août 1944.

4 charentais y ont été fusillés le 21 septembre 1942 : Jean et Prosper GUILLON de Sainte-Sévère, Alexandre PATEAU de St André de Cognac et Lucien VALLINA de Cognac .

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie.

3 lettres du souvenir, une vraie correspondance entre l'asfb et ses adhérents

Des rencontres devant le monument avec de jeunes collégiens, écoles, enfants de Brie et M. Spencer, chercheur anglais qui fait une étude des lieux de mémoire en Charente et des actes de commémoration qui y ont été réalisées à partir de la libération jusqu'à nos jours. L'intéressé présent dans la salle est intervenu pour présenter son travail de thésard.

RAPPORT MORAL

Tout déroulé d'assemblée générale se doit de faire état d'un rapport d'activité et d'un rapport moral. Il est très aisé de rédiger le premier, le second fait souvent appel aux orientations souhaitées par ses membres. Notre association, même si elle a réalisé de gros projets d'aménagement dans la clairière et autour du monument, ne peut s'empêcher de se soucier de ce qu'elle laissera aux générations futures.

C'est vers la jeunesse que nous nous tournons depuis quelques années, nous la rencontrons pour lui raconter les événements, nous la récompensons lors des participations au concours de la Résistance, et nous l'invitons à venir s'exprimer devant le monument. Ces jeunes d'aujourd'hui qui connaissent d'autres guerres, il nous faut les accompagner et continuer à leur raconter le passé. Après nous, seuls les écrits resteront, il s'écrit bien des livres où chacun raconte sa propre histoire. Ce sont de véritables documents. Nous aussi nous souhaitons laisser une trace écrite des drames de la Braconne.

Notre association a une richesse inestimable en la variété des personnes qui la composent : des témoins vivants, des enfants et petits-enfants de fusillés sur 4 générations, des amis très fidèles, un historien et un poète. C'est Michel David qui nous touche avec sa poésie.... ce brin de sublime qui atteint l'essence des choses.

La poésie est un voyage vers l'inconnu ou l'infini, vers ce qui n'est pas encore et ce qui reste à définir. A la fois magique et totalement libre, elle est le reflet de l'âme de toute femme et de tout homme.

La poésie est un voyage qui nous transporte dans le temps et dans l'espace. Un détour par le passé, un retour vers le futur.

La poésie est une photographie d'un instant de l'Histoire, un souvenir pour de futures générations.

Et lorsque le temps se sera écoulé, lorsque l'historien aura disparu, le poète apparaîtra.

LE PROJET D'UNE NOUVELLE EDITION DES POEMES DE MICHEL DAVID

Lors de cette assemblée générale tenue à Mornac, notre association a approuvé le projet de ré-éditer les poèmes de Michel David parus en 2003 sous le titre Clairière de Braconne. Tous les volumes de cette édition ont été en effet épuisés. Ils ont été mis en vente à l'occasion de nos cérémonies et remis aux personnalités que notre association a eu l'honneur d'accueillir. Mais en plus, chaque année notre association en offrait un exemplaire aux lauréats du Concours de la Résistance.

Cette nouvelle édition aura pour titre Mémoire de Braconne. Comme cela a été dit lors de notre dernière assemblée générale, elle reprendra la totalité des poèmes

contenus dans l'édition de 2003. Mais elle sera augmentée de poèmes et textes du poète parus dans d'autres publications et se rapportant aux fusillés de la Braconne.

Dès sa création, notre association a pensé que la poésie avait aussi sa place dans le souci nécessaire de maintenir vivante la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté d'aujourd'hui. En 2006 elle a publié Braconne au coeur, avec une préface de Jacques Chaban-Delmas.

Une autre édition sous le même titre a paru en 1993 pour le cinquantième anniversaire des premières fusillades. En 2003, paraissait Clairière de Braconne, avec une préface de Yves Guéna.

RAPPORT FINANCIER

(Préparé et présenté par Annick Lapouge et vérifié par Joëlle Caporossi, Georges Renon et Eric Biche, vérificateurs aux comptes de l'association).

Les communes qui versent une subvention annuelle à l'ASFB ont été publiquement remerciées :

Champniers 120,00 € Garat 110,00 € Mornac 100,00 € Rivières 50,00 € Rouillac 150,00 € Ruelle 150,00 € Saint-Michel 100,00€ Saint-Projet-Saint-Constant 100,00 € Vars 50,00 € (elles ont versé 930 € sur l'exercice 2016).

La commune de Brie participe tout au long de l'année en assurant l'entretien du site et en mettant à disposition de l'association tous les moyens logistiques dont elle a besoin lors de l'organisation de cérémonies.

Voir l'appel à cotisations ci-joint.

ELECTIONS

Tous les candidats sortants ont souhaité se représenter et ont été élus à l'unanimité.

Un poste de membre actif au sein du conseil d'administration est devenu vacant depuis le décès de Camille Dogneton. Il est proposé que la candidature parvenue par courrier postal, le 4 novembre 2016, soit examinée et mise à l'approbation de l'assemblée. Il s'agit de M. Jean-Claude Marquet – 85 Jard-sur-Mer adhérent à l'ASFB et à jour de sa cotisation.

« Ma récente adhésion en novembre 2013 fut justifiée par la découverte sur internet de votre association et le besoin

d'honorer la mémoire de M. Raymond Corbiat qui était un voisin, nous habitions dans le même immeuble, j'étais un gamin de 4 ans... son fils Jean et sa fille Raymonde étaient des copains d'enfance. »

Il est proposé que Camille Dogneton soit nommé Membre d'Honneur (à titre posthume).

Les statuts de l'association seront revus et proposés lors d'une prochaine AG extraordinaire en 2017 afin de modifier le nombre de membres prévu actuellement (15 membres)

Composition nouveau conseil d'administration et son bureau

Présidente - Michèle Dessendier (petite-fille de Paul Bernard)

Vice-Présidente - Colette Baud-Marciquet (fille de Marcel Baud)

Vice-Présidente - Josette Barrière-Beaufils (fille de Jean Barrière)

Secrétaire - Colette Lassoutière

Secrétaire adjoint - Michel Cholet (petit-fils de René Gillardie)

Trésorière - Annick Lapouge

Trésorier adjoint - André Laplagne

Jacques Bernard (neveu de Paul Bernard)

Paul Caporossi

Jean Corbiat (fils de Raymond Corbiat)

Joëlle Danigo-Mexmain (petite-fille de Marcel Danigo)

Michel David

Jean-Claude Marquet

Geneviève Romain

Jean-Michel Urbajtel

Autres membres

Membre (consultant) : Guy Hontarrède

Membre d'Honneur (à titre posthume) : Camille Dogneton

Vérificateurs aux comptes :

Eric Biche

Joëlle Caporossi

Georges Renon

Assemblée générale - Mornac- suite

A l'issue de cette matinée de travail, l'ensemble des participants s'est déplacé jusqu'au monument aux Morts de Mornac pour y déposer quelques fleurs et entonner la Marseillaise.

Georges Renon, porte-drapeau de la FNACA de Brie, Jacques Bernard, porte-drapeau des retraités militaires et Michel Cholet, porte-drapeau de l'ASFB, ont été remerciés et salués par les autorités présentes.

Après avoir partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité de Mornac, une vingtaine de convives s'est retrouvée autour d'un repas pris en commun au snack-bar « Les Bosquets » à Brie (près du monument).



De vous à nous

Dans un récent courrier, notre fidèle ami **Pierre Ratinaud** a demandé à notre présidente d'excuser désormais son absence aux réunions de notre association. Il rappelle que depuis deux ans son état de santé s'est gravement altéré. *« Je vous remercie pour le temps passé ensemble »* écrit-il à l'adresse de Michèle Dessendier. Toutes nos pensées vont vers lui.

C'est aussi son état de santé qui a empêché notre amie de Haute-Vienne **Joëlle Danigo-Mexmain** de participer quelque temps à nos réunions et cérémonies. *« Je vous remercie tous de vous être préoccupés de moi ... Je souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et espère pour chacun une très bonne année 2017 »*

De Rochefort où ils habitent, **M. et Mme Gourgues**, se sont excusés de n'avoir pas pu être présents à notre dernière assemblée générale. Dans leur longue lettre ils écrivent notamment : *« Votre Lettre du souvenir de ce mois d'octobre 2016 est riche en évènements et précisions depuis la création de l'Association qui date de 30 ans. Ils ajoutent : « Merci à vous Madame [la présidente] et à tous ceux qui oeuvrent pour entretenir ce devoir de mémoire ».*

Geneviève et Claude Gallois qui habitaient à Angoulême ont déménagé dans les Pyrénées. Au dos d'une belle carte postale montrant des Isards ils n'ont pas oublié de nous faire connaître leur nouvelle adresse ainsi que le numéro de leur

nouveau téléphone fixe. *« Nous nous sommes bien habitués dans notre nouvel environnement »,* écrivent-ils, en ajoutant *« Grosse bise »*. Merci à eux. Nous ne les oublierons pas.

Récemment, le quotidien **Charente Libre** a consacré un article relatant la visite d'un groupe d'enfants du centre de loisirs de Brie au monument des Fusillés de la Braconne. Michèle Dessendier a exposé avec simplicité ce qu'il s'était passé dans cette clairière ainsi que le contexte historique de cette époque. Le journal a rapporté le sentiment de notre présidente, selon lequel il s'agissait *« d'une prise de conscience indispensable pour les futures générations »*.

Devant ce même monument notre présidente et Jean-Michel Urbajtel, membre de notre association, ont accueilli **Adam Spencer**, un chercheur anglais de l'Université de Hull dans le Yorkshire. Cet universitaire fait une étude sur les lieux de mémoire qui en Charente font l'objet de commémorations. Notre association l'a assisté et fait rencontrer des témoins de cette époque ainsi que des personnes qui aujourd'hui participent à ces commémorations. Dans ce cadre Adam Spencer a assisté à notre dernière assemblée générale et participé au déjeuner qui a suivi.

Jeanne Filloux, maire de Champniers ainsi que **Jean-Marc Choisy**, maire de Garat, se sont excusés de n'avoir pas pu assister à notre assemblée générale de Mornac.